



Retraite

Abroger la loi injuste des 64 ans

- Depuis janvier, des millions de personnes se sont mobilisées pour refuser le recul de la retraite et l'allongement de la durée de cotisation. Car cela pénaliserait tous les salariés, et plus encore les femmes et ceux qui ont des métiers pénibles.
- Les organisations syndicales, unies, ont fait des propositions sérieuses pour financer les retraites actuelles et futures
- Le gouvernement a fait la sourde oreille et a utilisé tous les subterfuges (49 .3) pour passer en force.



Une nouvelle opportunité

- **Le 8 juin, un projet de loi sera présenté à l'Assemblée Nationale pour abroger le recul de la retraite à 64 ans. Le gouvernement perd son sang-froid et voudrait empêcher ce vote.**
- L'intersyndicale considère que rien n'est joué d'avance : il serait bien imprudent d'attendre sagement un vote qui reste incertain. Elle appelle à une journée nationale de grève et manifestations.

► **Mardi 6 juin**

Manifestation 14H30 Champ de Foire

Les arrêts du travail sont couverts par le mot d'ordre de grève.

Ensemble, on va gagner !

Vous aussi, interpellez les députés sur <https://jusquauretrait.fr>



Retraite

Abroger la loi injuste des 64 ans

- Depuis janvier, des millions de personnes se sont mobilisées pour refuser le recul de la retraite et l'allongement de la durée de cotisation. Car cela pénaliserait tous les salariés, et plus encore les femmes et ceux qui ont des métiers pénibles.
- Les organisations syndicales, unies, ont fait des propositions sérieuses pour financer les retraites actuelles et futures
- Le gouvernement a fait la sourde oreille et a utilisé tous les subterfuges (49 .3) pour passer en force.



Une nouvelle opportunité

- **Le 8 juin, un projet de loi sera présenté à l'Assemblée Nationale pour abroger le recul de la retraite à 64 ans. Le gouvernement perd son sang-froid et voudrait empêcher ce vote.**
- L'intersyndicale considère que rien n'est joué d'avance : il serait bien imprudent d'attendre sagement un vote qui reste incertain. Elle appelle à une journée nationale de grève et manifestations.

► **Mardi 6 juin**

Manifestation 14H30 Champ de Foire

Les arrêts du travail sont couverts par le mot d'ordre de grève.

Ensemble, on va gagner !

Vous aussi, interpellez les députés sur <https://jusquauretrait.fr>